

Notes de lecture

Albert Ducros et Michel Panoff (eds) – *La Frontière des sexes*
(1995). Paris. PUF.

Cet ouvrage collectif est préfacé et présenté par un biologiste et un ethnologue. Cette démarche sur les bords de deux disciplines s'explique mieux lorsque l'on sait qu'ils sont tous deux codirecteurs d'un groupe de recherche « Biologie, société et culture ». Leur propos est de cerner la différenciation sexuelle dans plusieurs de ses dimensions.

Une grande partie de l'intérêt de ce livre tient à son approche pluridisciplinaire. Au fait que, publié dans une collection qui s'adresse majoritairement à des sociologues, il jette des regards croisés sur les différentes frontières séparant les sexes et poursuit une réflexion qui dépasse le niveau habituel des discussions sur la question dans cette discipline (le social contre le biologique, l'acquis contre l'inné, la culture contre la nature) en incluant dans son propos les immenses progrès faits depuis cinquante à soixante ans par l'éthologie des

primates, l'écologie, l'embryologie et (plus récemment) les technologies de procréation assistée.

Le thème central est : y-a-t-il continuité, dans l'état actuel de nos connaissances, entre la frontière des sexes pratiquée par les primates non humains et les hommes ? Répondre à cette interrogation, c'est ouvrir trois dossiers :

- celui du comportement mâle intrinsèquement agressif et compétitif et du comportement femelle conciliateur et pacificateur ;
- celui de la division du travail qui réserverait la chasse aux mâles et la cueillette aux femelles ;
- celui de l'interdiction de l'inceste qui régulerait les relations entre genres et entre classes d'âge (circulation des femmes, division du travail homme-femme, accès aux relations hétérosexuelles et à la procréation, etc.).

Les indications données par les biologistes clarifient les visions simplistes les plus habituelles, mais en ajoutant des nuances et des

conditionnels plutôt qu'en décrétant qu'un des deux champions (l'inné/l'acquis) l'a emporté.

Il existe des comportements si-miesques mâles agressifs et compétitifs, cependant ils ne sont pas universels. D'une espèce à l'autre, les modèles de comportement varient sensiblement et à l'intérieur d'une espèce ils sont plastiques et divers : un mâle gibus peut soutenir et épouiller un jeune, mais seulement dans certaines circonstances. Chez les primates non humains, on le sait, « *les différences comportementales, liées au sexe [...] ne peuvent se faire sans considérer soigneusement la structure de l'environnement social dans lequel ce développement s'opère [...] ; les influences sociales [...] modèlent le comportement des individus sans le déterminer et les hormones sexuelles [...] déterminent le sexe sans déterminer le comportement* » (Bertrand Deputte, p. 61 et 62).

En somme, le regard rapproché découvre des relations réciproques entre le biologique et le social et seulement celles-là, l'un ne domine pas l'autre, ils sont complémentaires. Dire qu'un comportement n'est pas compréhensible en dehors de son environnement suppose que l'on en trace l'histoire et la géographie. Cela suppose aussi que l'on distingue des ni-

veaux, même s'ils sont interreliés. Ici la biologie possède un immense avantage sur les sciences sociales. Ernst Mair nous a prévenus. Le développement de la biologie s'est fait en présupposant que l'on n'avait à faire qu'à des individus – des individus pris dans une histoire évolutive, expliquée par la synthèse néo-darwinienne qui rend compte à la fois de la différenciation dans le règne animal et végétal (par la création au hasard de nouvelles espèces ou spéciation) ; mais aussi par la prise en compte des différents niveaux de réalité, lesquels imposent des contraintes et des régularités interconnectées entre ce qu'étudient et enseignent l'embryologie, la physiologie, l'éthologie et l'écologie.

On découvre toute la difficulté à faire dialoguer deux sciences, dont l'une distingue des niveaux de réalité et développe des conceptualisations pour chacun de ces niveaux, et l'autre cherche quelque règle unique qui permette de tout comprendre et de tout résumer. Le second point de polémique porte sur le caractère fondateur de la domination masculine due au fait que l'homme chassait, alors que la femme élevait les enfants et faisait la cueillette. Les auteurs sont très nets à ce sujet et développent trois séries d'arguments :

- Faute de trace paléontologique qui l'atteste, on ne peut pas affirmer que la division du travail entre hommes et femmes réponde à des nécessités physiologiques. Il n'y a en tout cas pas d'unicité chez les primates non humains concernant cette dimension du comportement.
- Par contre, il s'agirait vraisemblablement d'un construit social au même titre que l'interdiction de l'inceste, une règle renforçant l'autre. Les périodes de glaciation auraient vraisemblablement fait disparaître *l'homo erectus*, si la complémentarité des rôles n'avait pas permis d'augmenter les capacités de survie des humains. L'extension et la perpétuation de cette division du travail favorisent la procréation avec un membre de groupe étranger (p. 158).
- En effet, il est absurde de penser que ce serait une connaissance expérimentale des méfaits génétiques de l'inceste qui l'aurait fait interdire, mais il est non moins vraisemblable que l'opposition des sexes est un principe constitutif de l'humanité. Ce dernier point est attesté par l'archéologie des peintures pariétales. L'opposition des sexes est le grand principe taxinomique sur lequel se sont bâties les civilisations. Principe aussi puissant pour constituer l'humanité en

collectivité que l'interdiction de l'inceste, mais principe que les nouvelles techniques de reproduction s'efforceraient de relativiser.

On le voit, ce livre aborde de façon très directe certains des problèmes centraux de la condition humaine. Il s'achève sur un point qui ne peut être éludé par un ethnologue, celui de l'histoire conjecturale. L'anthropologie sociale moderne s'est en effet constituée, sous l'influence de l'école anglaise et du premier livre fondateur de Radcliffe Brown sur les habitants des îles Andaman, contre l'histoire conjecturale représentée par le Rameau d'Or de Frazer. *La Frontière des sexes* revient sur cette polémique et montre que l'on ne peut répondre à certaines questions sans faire appel à une reconstruction chronologique mal étayée. Le rêve d'une science factuelle, positive dirait Comte, débarrassée de toute injonction théologique, de toute explication métaphysique, reste donc une utopie (mobilisatrice ?).

Pierre Tripiet

Laboratoire Printemps
Université de Versailles-
Saint Quentin-en-Yvelines

Paola Tabet – *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*

(1998). Paris. L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme.

L'intérêt premier de cet ouvrage est d'être constitué de deux articles de l'auteure parus précédemment, mais revus et modifiés par elle et réédités ici. Il s'agit de : « Les mains, les outils, les armes » et de : « Fertilité naturelle, reproduction forcée », publiés respectivement en 1979 et 1985. Dans ces deux documents, l'auteure interroge de manière critique l'analyse classique en termes de fondements naturels (physiques, physiologiques) de la place des femmes sous l'angle du travail dans de nombreuses sociétés traditionnelles, et celui de la procréation dans différentes formes de sociétés, occidentales ou non. En s'appuyant sur de nombreuses études anthropologiques menées sur différentes sociétés traditionnelles, – sociétés de chasse, de pêche et de cueillette –, P. Tabet a cherché à confirmer son hypothèse touchant un aspect peu étudié jusqu'alors de la division sexuelle du travail. À savoir, l'inégalité des femmes devant les techniques, en particulier les outils et les armes ; et à remettre ainsi en question la division soi-disant naturelle du travail, qui serait basée tout à fait « naturellement », sur une moindre force des femmes. C'est l'objet du premier article et c'est un autre intérêt de cette publication. Dans toutes ces sociétés étudiées par l'auteure, à travers des

exemples empruntés à l'artisanat, la pêche, la cueillette, on constate que les femmes utilisent des techniques élémentaires ou plutôt rudimentaires, et en général les mains nues. Non par choix, mais parce qu'elles sont interdites d'outils et *a fortiori* d'armes. Étant ainsi, non seulement limitées dans leur expansion physique ou dans leur pouvoir sur le monde productif, elles sont de plus parfois rituellement mutilées, comme chez les Dani de Nouvelle-Guinée. Dans cette société, un des rituels funéraires consiste à couper un ou deux doigts aux petites filles (toutes les jeunes filles se retrouvent ainsi amputées de plus de la moitié de leurs doigts avant l'âge adulte), mais on prend bien soin de laisser toujours deux doigts côte à côte aux petites filles pour qu'elles puissent travailler. L'introduction d'une quelconque technologie plus ou moins sophistiquée (tour pour la poterie, charrue...) entraîne automatiquement l'appropriation de telle ou telle forme de travail, jusque-là féminine, par les hommes. Cette appropriation s'accompagne souvent d'une diminution du caractère pénible des tâches, mais aussi d'une valorisation du travail masculin, activité héroïque, guerrière, conquérante. Tandis que celui des femmes est assimilé généralement au travail des enfants ; il

est, comme celui-ci, répétitif, fastidieux, souvent extrêmement fatigant.

Dans le domaine de la reproduction, l'auteure a constaté l'absence complète d'une réflexion ethnologique en termes de rapports sociaux. Tout comme dans la division sexuelle du travail, c'est la nature, autrement dit les consignes biologiques qui seraient uniquement à l'œuvre. Dans le deuxième article, P. Tabet remet totalement en question ce caractère naturel et montre l'aspect contraignant, coercitif, violent, que revêtent le plus souvent la procréation et la sexualité féminines dans l'ensemble des sociétés. Qu'elles soient traditionnelles ou non, elles exercent un contrôle social rigoureux sur la sexualité des filles : que ce soit par l'apprentissage d'une seule forme de sexualité, c'est-à-dire dirigée uniquement vers la procréation ; par la contraception et l'avortement, assez rarement laissés aux mains des femmes ; par la grossesse et l'accouchement, également lieux de grande oppression. Il s'agit essentiellement de montrer à l'œuvre une entreprise de dépossession des femmes dans ce qui leur est attribué paradoxalement de plus intrinsèque. Deux faits empruntés à des sociétés et des époques

différentes vont illustrer ce processus :

- L'infanticide des filles eskimo. Les filles ne chassent pas – on retrouve le thème du premier article, avec l'interdiction des armes ou des outils sophistiqués – elles sont une charge pour la famille, il faut permettre rapidement à la mère d'être à nouveau enceinte, mais cette fois d'un garçon.

- La mise en nourrice. L'auteure a pris l'exemple de l'Italie du XV^e siècle, où l'allaitement du nouveau-né est rapidement confié à une autre femme en vue de « libérer » la femme pour la sexualité ou une nouvelle grossesse ou le travail productif.

P. Tabet montre avec ces interventions multiples, contraignantes et répressives l'importante entreprise de manipulation de ce « phénomène naturel » ; elle rappelle le vocabulaire extrêmement techniciste, pour ne pas dire plus, employé par les démographes. En particulier le « temps mort » de la fécondité, période où la femme n'est pas rentable en termes de reproduction, les calculs des moments fertiles... Elle examine également, dans diverses sociétés traditionnelles, la mise à l'écart, le contrôle et la violence exercée sur les femmes enceintes en montrant comment la reproduction est le plus souvent réduite à une forme

extrême d'exploitation, consistant en de multiples interventions de la société.

Dans une dernière partie, l'auteure étudie les transformations à l'œuvre en Occident des rapports de reproduction, avec l'apparition des mères porteuses et la fréquence de plus en plus grande des mères célibataires.

B. de Peyret
IRESCO-CNRS

Michèle le Doeuff – *Le sexe du savoir*.

Alto Aubier. 1998. 378 p.

Y aurait-il donc quelque chose d'inhérent, d'interne aux sciences qui justifie qu'« on » en éloigne les femmes ? Le savoir serait-il robustement viril et l'intuition délicieusement féminine ? Ou encore... les femmes noieraient-elles leur « féminité » dans les équations et les éprouvettes ? Toutes ces questions anciennes sont-elles dépassées ou résolues, par l'histoire, la loi, l'analyse, ou les luttes, grâce à la perspective de genre ou la construction identitaire, par exemple ? Michèle Le Doeuff dans *Le Sexe du Savoir* cherche à savoir, justement, « *comment le lien entre savoir et pouvoir se fait et se défait à propos des femmes* ».

Le Sexe du Savoir est de la belle ouvrage et qui démontre, en soi-

même, la justesse de sa thèse. Rendre compte d'un livre aussi foisonnant génère inévitablement une certaine frustration. Car il faut suivre pas à pas une démonstration fondée sur des analyses elles-mêmes étayées par une somme de recherches impressionnante, avec un contrepoint permanent de remarques personnelles pertinentes, bien envoyées, acides et fort drôles. Il faut s'en régaler, savourer ce travail et comprendre qu'au terme d'une recherche de type quasiment archéologique, l'auteure ouvre des pistes susceptibles de stimuler la réflexion féministe pour tous ceux et celles qui voudront bien l'entendre. Car les oreilles restent sourdes et l'air du temps, fidèle à lui-même, pourrait bien présenter *Le Sexe du Savoir* pour ce qu'il n'est pas : la défense d'un point de vue intéressant, mais contestable, parce que partisan. Bref, rien de nouveau, les femmes savantes peuvent continuer à s'égosiller dans leur coin en se tricotant des bas bleus nouveau « genre » ! Si elles y sont, c'est qu'elles le veulent bien.

Or ce n'est pas d'un point de vue partisan qu'il s'agit ici, même si l'auteure ne s'efface jamais derrière celles à qui elle redonne une parole souvent obliérée, effacée, ou volée, quelles que soient l'époque, l'idéologie ou la

sphère de pensée concernées. Le *Sexe du Savoir* est bien d'abord une démonstration scientifique faite à partir d'une thèse, construite et menée avec les outils que la science requiert pour analyser son objet. Ici donc, l'interdit fait aux femmes d'aborder l'entreprise scientifique, le sort fait aux écrits des inspiratrices, instigatrices, ces femmes savantes à qui la science (et même la critique littéraire ou la philosophie) fait – évidemment – pousser la moustache. Même en 1998. En dépit des progrès de ladite science, et des avancées (ou régressions) des courants de pensée et des luttes.

Trois étapes pour cet itinéraire de chercheuse féministe : *Deshérences* (la traversée d'un désert ponctué de bien rares oasis), *Re-naissances* (une certaine luxuriance vite domestiquée) et *Bonne Espérance* (un cap à suivre).

À quoi se sont donc heurtées les femmes qui ont tenté (et quelquefois réussi, mais qui le sait ?) à s'attaquer à la forteresse masculine du savoir ? Michèle Le Doeuff en prend comme illustration, dans *Deshérences*, l'histoire des avatars du concept d'intuition. Dissociée historiquement du raisonnement par un clivage opposant le discursif (*le connaître structuré*) à l'intuitif (*l'allégation invérifiable*) elle peut devenir l'apanage des femmes, im-

prévisible, incontrôlable, pour se métamorphoser en *un attribut sexuel* et non plus un moyen d'accès à la connaissance et au raisonnement. Mais attention, quand elle devient féminine, l'intuition est-elle encore intuition ? De Platon à Bergson, (par exemple) M. Le Doeuff retrace l'itinéraire légitimant cet *interdit sur le savoir* imposé aux femmes, sans qu'il ait pour autant le mérite de la cohérence. Schopenhauer, par exemple, en s'opposant à Kant, dit partir « *de la connaissance immédiate et intuitive [...] Fort bien, en concluera-t-il quelque chose d'agréable pour notre sexe ? Ne rêvons pas : 'Il y a quelque chose de féminin dans la nature de la raison : elle ne donne que lorsqu'elle a reçu. Par elle-même elle ne contient que les formes vides de son activité'. Là ! À tous les coups l'on perd, quel que soit le référentiel philosophique, les femmes sont décidément du mauvais côté... et donc toujours associées à une faculté déficiente* ». Au fil du temps, l'interdit est transmis, légitimé et même d'une certaine façon, repris à leur compte par certains courants féministes différentialistes qui défendent l'idée d'un mode de pensée spécifiquement féminine. Curieux, fait remarquer M. Le Doeuff, comme « *l'indication de spécificité porte*

*seulement sur le féminin, comme si, côté masculin, on était dans la norme et l'universel... ». Sa démonstration saisit son objet par tous les côtés, y compris dans la démarche même de la recherche. À savoir, les méandres des fichiers des bibliothèques, par exemple. Comment croyez-vous obtenir un ouvrage intitulé *Femmes et citoyenneté en Europe* (et écrit par une femme) ? En tapant l'entrée « femmes » ? Pas du tout ! C'est « féminisme » qu'il faut appeler car ici : « *C'est l'option politique ou le discours qui est répertorié et non l'objet de l'analyse* » !*

Renaissances, raconte les aventures de ces femmes pensantes qui ont quitté la sphère domestique, les femmes médecins, médiennes, sages-femmes, chercheuses et écrivains, femmes « éduquées ». Toujours objets d'observation, elles ont travaillé (souvent), écrit (parfois), été diffusées (rarement ou jamais), car « *La femme est seulement objet des théories médicales, rarement praticienne, jamais penseuse de ce qui existe sous le nom de médecine* ». Ce qui est vrai pour les médiennes l'est aussi pour les autres. Seules quelques épicières, ces filles à *prendre avec l'héritage*, enfants d'hommes n'ayant pas eu de fils, eurent une sorte de statut qui leur donna alors accès à la connaissance, Christine de Pisan,

par exemple. Mais la contradiction demeure : une certaine « *égalité dans l'accès au savoir ne remet pas en question la puissance maritale et paternelle* ». De même les femmes représentées avec un livre, fait remarquer M. Le Doeuff, sont en réalité prisonnières, car « *La pensée est condamnable 'moralement'* ». Si on éduque les filles, c'est pour leur « *inculquer l'ordre, il s'agit d'une vue sur la relation sexuelle et la procréation. Nous avons hérité d'une culture qui pense ce qu'il faut faire de l'intellect des femmes en fonction de la moralité sexuelle, de la séduction qu'on exige d'elles, éventuellement des contradictions entre moralité et séduction, quand il faut plaire, mais au mari seulement* ».

Si la construction de la domination passe par l'interdit et la définition d'un territoire, celle de l'émancipation passe-t-elle pour autant par une construction identitaire figée ? Qu'en pensent les femmes de la fin de ce siècle ? « *Parviendra-t-on enfin à poser les deux termes (intellectualité et sexualité) indépendamment l'un de l'autre ?* » Et que dire, par exemple de Rawls qui définit certains groupes par leurs « *caractéristiques naturelles fixes (qui se trouvent du côté des groupes d'humains auxquels l'auteur*

n'appartient pas) ». Retour au galop de la « nature féminine » ? Ici, être femme devient un particularisme identitaire. La norme étant l'homme blanc socialement aisé, les autres ont droit aux inégalités compensatrices. Les femmes itou. Les hommes n'auraient-ils donc pas de « caractères naturels fixes » ? et qui ne (leur) poseraient pas de problèmes ? Pour revenir un peu en arrière dans l'histoire et le texte, on aurait bien besoin de gynécologie, mais d'« andrologie » non ?

« *Et reprenons donc la route, ou la mer, vers Bonne Espérance* ». On y trouvera notamment, ces deux ou trois idées fécondes, glanées dans cette partie délibérément ouverte.

Celle de la place de l'autorité et de l'institution, par exemple. Coïncidence ou parallèle, les sciences, comme les femmes, ont fait une entrée tardive à l'université. C'est que leur arrivée, correspond en fait à « *une nouvelle définition de l'institution, une fonction neuve susceptible de supplanter l'ancienne identité que le discours d'autorité définissait... Parce que le travail scientifique exige que l'on surmonte la question de l'autorité et qu'une pensée sociale répugne à confier à des femmes un statut de porte-parole de la dite autorité* ».

Autre question, celle du genre/*gender*, dont M. Le Doeuff débusque les usages qui se retournent contre leurs fins, en particulier dans le courant de pensée *Feminist Epistemology*. Si M. Le Doeuff analyse certaines erreurs d'interprétation de Bacon, elle marque surtout son désaccord à propos de la perspective, dite de *gender*, et de son utilisation comme outil d'analyse de la domination et de l'oppression. « *La perspective dite de 'gender' déplace la perspective naturaliste, les normes culturelles sont construites par des hommes et marquées par eux, elles excluent à leur tour les femmes* ».

S'appuyant sur O. Mannoni, elle montre qu'« *une croyance peut exister tout en étant répudiée et se diffuser, précisément sur le mode de la répudiation* ». La critique que fait E. Fox Keller de Bacon revient à lui donner raison dans son « choix sexiste délibéré » de mettre les sciences dans une clôture masculine, tout comme elle donne raison à « *l'idée que les pulsions à l'œuvre dans les sciences seraient masculines* ». Autre instance éclairante des erreurs de route : l'analyse d'un cas de conflit dans la campagne indienne qui oppose, en ce qui concerne l'accouchement, le « traditionnel / féminin » au « moderne / masculin » (A. Oakley).

Dualisme à récuser, car il rabat « toujours le féminin sur le traditionnel ou l'archaïque et fait obstacle à la prise de conscience politique de responsabilités qui nous reviennent quand nul autre ne s'en soucie ». Car pendant ce temps, des millions de femmes « disparaissent », sans percevoir cette oppression, sans voir ni donc pouvoir comprendre la source de leur misère. Il s'agit donc d'une question centrale et l'on est amené/e à penser avec Sen qu'une « contestation éthique des 'moralités' traditionnelles suppose un débat sur le plan cognitif ». Ici M. Le Doeuff, prolongeant N. CL. Mathieu parle de « verrouillage mental » et non d'une adhésion aux idées des dominants. « *Ce qui ouvre l'espoir qu'une connaissance produise une prise de conscience permettant à chacune de mettre en question les inégalités, de se défendre au quotidien et de construire une vision permettant de changer le destin de toutes* ». Il est nécessaire aujourd'hui de construire cette vision. L'entreprise scientifique, dans laquelle s'inscrit *Le Sexe du Savoir*, implique des retombées politiques. C'est une question de justice : il faut reconnaître « *la réalité et la liberté de toute femme* », l'accès égal des femmes aux sciences serait bénéfique pour tous, mais d'abord pour

elles. « *On doit aussi et d'abord prendre les femmes elles-mêmes 'comme des fins'*. Tant que la communauté scientifique ne sera pas égalitaire et joyeusement mixte, des pistes et des idées d'applications utiles aux femmes seront peut-être négligées et perdues tous les jours ».

M. Le Doeuff explore pratiquement toutes les terres, friches comprises, (mais comme on aimerait que l'art, terre interdite, en fasse partie) passe au crible les écrits, dits et comportements, remet en perspective les divers courants et théories. Elle débusque les faux amis, pousse les analyses, offre des perspectives de recherche, de réflexion et de lutte. Le quotidien fait partie du champ d'observation de cette entreprise scientifique-là.

Marie Ploux

Béatrice Appay, Annie Thébaud-Mony (eds) – *Précarisation sociale, travail et santé*.

Paris. 1997. IRESO-CNRS

À la lecture de l'ouvrage, foisonnant et documenté, coordonné par Béatrice Appay et Annie Thébaud-Mony sous le titre *Précarisation sociale, travail et santé*, on voit se dessiner les contours de ce que l'on pourrait appeler un archipel de la précarité, aux formes

mouvantes et aux figures multiples. Pourquoi l'image de l'archipel ? Parce que, précisément, le recueil permet, nous semble-t-il, d'identifier et de distinguer quelques pans de la partie immergée, invisible ou méconnue de la mondialisation. En privilégiant les regards multidisciplinaires (sociologie, droit, médecine du travail entre autres), le parti retenu permet, à travers des exemples particulièrement éclairants, d'articuler des domaines, généralement disjointes dans les analyses et, de ce fait, de comprendre comment fonctionnent concrètement les processus de précarisation. Il ne nous est malheureusement pas loisible, dans le cadre de ce compte rendu, d'analyser en détail l'ensemble des contributions qui, chacune à leur manière, enrichissent notre connaissance de ces processus. Nous nous en tiendrons à quelques idées-force qui nous ont particulièrement intéressée, tout en regrettant de ne pas pouvoir faire justice à tous les articles.

Tant que fonctionnait le « pacte salarial » caractéristique du fordisme, la précarité constituait un fait social marginal. La crise, les restructurations productives qu'elle entraîne, tout comme les effets dévastateurs de la mondialisation, tendent, l'ouvrage le montre très clairement, à laisser « sur le bord

du chemin » un certain nombre de catégories sociales – d'âge et de sexe en particulier. Il peut s'agir d'emplois atypiques où le contrat de travail ne respecte plus le droit du travail : Marie Pascuel parle d'une « judiciarisation de la précarité », c'est-à-dire, en fin de compte, d'une forme de « naturalisation ». Il peut s'agir aussi du rejet de certaines catégories de travailleurs, tels les salariés « vieillissants » analysées par Serge Volkoff, les jeunes précaires davantage touchés par les accidents du travail dont parle Marie-France Cristofari, ou les femmes que de nombreuses auteures évoquent. Dans tous les cas, la précarisation opère au niveau matériel, mais aussi physique et moral, tout comme au niveau symbolique. D'où, l'enchevêtrement des logiques individuelles, collectives et institutionnelles. Car les auteurs montrent bien comment les pouvoirs publics (sous forme de réglementations, mais aussi de domaines non régis par les lois, comme pour l'intérim par exemple) accompagnent ces formes de précarisation. Dans le cas de la sous-traitance, longuement évoqué, la surveillance médicale des travailleurs intérimaires, par exemple, ne peut pas être conduite par les médecins du travail. Sur un autre plan, Numa Murard,

analysant ce qu'il appelle « l'impossibilité de travailler » fait observer que la dette sociale inscrite par les révolutionnaires, qui fait obligation à la société d'accorder des secours aux plus pauvres, s'est en quelque sorte retournée : aujourd'hui, le bénéficiaire du RMI est, au contraire, redevable à l'égard de la société. Cette forme de retournement nous permet d'aborder un autre caractère de la précarisation, à savoir son caractère sexué.

Comme le montre Laura Frader, le travail des femmes a toujours été incertain parce qu'il est, en particulier, lié au développement du capitalisme industriel ; depuis toujours les femmes occupent les postes les moins rémunérés et majoritairement saisonniers. Dans la société « précarisée » actuelle, les femmes peu qualifiées sont en quelque sorte « cantonnées » aux postes les plus précarisés – nettoyage, emplois de caissières ou travail au noir – et doivent continuellement s'adapter aux nouvelles exigences du *just in time* ou des autres conséquences de la flexibilisation. Si cette adaptabilité est aujourd'hui demandée à tous les travailleurs précaires, la situation des femmes est plus critique, dans la mesure où leur parcours professionnel très souvent chaotique (dû en particulier à « l'organisation

sociale des calendriers de vie » et à la fragilité matrimoniale que relève Annette Langevin) les conduit à des « stratégies de survie » qui se réduisent bien souvent aux dimensions de la famille. Or contrairement à ce qui est fréquemment avancé, les réseaux communautaires ne sont pas aussi forts qu'on le suppose. Dans une recherche que je conduis actuellement sur des assistantes maternelles agréées et des nourrices « au noir » dans un département périphérique de Paris, je suis amenée à constater le même type de phénomène. Les femmes se mobilisent pour accroître les revenus familiaux, insuffisants du fait des études de grands enfants, qui vont souvent de pair avec le chômage du mari ou d'autres enfants ; elles tentent en conséquence d'entrer sur un « marché » du travail pourtant saturé (on compte en effet dans la commune en question plus de 30 % de chômage parmi les assistantes maternelles agréées). En ce qui concerne les femmes étrangères, la situation est encore plus dramatique : une étrangère agréée par les services de la Protection maternelle et infantile sur deux est aujourd'hui au chômage.

L'ensemble des contributions de l'ouvrage met l'accent sur ce lien entre la précarité, que je viens sommairement d'évoquer, et les

processus liés à la mondialisation, à l'instar d'autres analyses. Saskia Sassen (1996), notamment, associe l'essor des « villes globales » au développement, dans leur sillage, d'économies informelles encadrées – « *embedded* » pour reprendre le terme de Granovetter (1985) – dans les activités de l'économie formelle de ces sites urbains¹. La transformation des structures productives à laquelle nous assistons aujourd'hui est, à travers les articles qui s'appuient sur des analyses fines, susceptibles de prendre deux voies : ou bien se

développer dans le sens de ce que Gilles Deleuze appelait des « sociétés de con-trôle » (1990), où les formes de l'assujettissement passent par des réseaux miniaturisés (informatique, télécommunications et vidéo-surveillance) comme l'évoque P. Virilio (1998) ; ou bien, au contraire, du fait de l'autonomie des « micro-unités » que développe le nouveau système productif, faire advenir des contre-pouvoirs, des « agencements » alternatifs du fait de l'existence de « marges de manœuvre » (Deleuze, Guattari, 1980)². Cette démarche peut peut-être s'appliquer au travail conduit par Béatrice Appay depuis plusieurs années sur les paradoxes qui structurent ce qu'elle appelle le développement des très petites unités de production (*the rise of smallness*). La caractéristique majeure de ces

¹ Pour l'heure Saskia Sassen dénombre seulement trois « villes globales » : New York, Londres et Tokyo. Il n'en demeure pas moins que des études empiriques menées à Paris, par exemple, montrent bien que, dans les « interstices » de la ville, se nichent des opportunités favorables au développement d'activités informelles qui sont souvent le lot « normal » des travailleurs clandestins et des femmes peu ou pas qualifiées, comme je l'observe moi-même dans la périphérie de Paris. La mondialisation conduirait-elle à une forme de diffusion de l'informalité, telle qu'elle existe dans les « villes globales », à d'autres sites urbains ? Dans cette optique, rassembler des contributions analysant des secteurs divers de la vie économique et sociale, comme ont choisi de le faire les éditrices, constitue une avancée dans la connaissance de ces processus et contribue, par là même, à stimuler une réflexion - seul moyen, me semble-t-il, de contrecarrer, même de manière partielle, leur nocivité sociale et politique.

² Dans *Mille Plateaux*, Gilles Deleuze et Félix Guattari, se fondant sur la singularité, faite de multiplicités – « Je est un autre » comme le disait déjà Rimbaud –, forgent le concept d'agencement dans lequel les singularités, ou mieux leurs facettes, leurs « plateaux » se connectent, se branchent selon une logique du désir. Selon ces auteurs, le désir, loin d'être le « lieu du manque » comme l'enseignait Lacan (1964), est une machinerie subjective où les lignes de vie, où la joie (au sens de Spinoza dans *L'Éthique*) sont dans ces agencements qui lient, qui produisent, qui ouvrent vers l'autre et l'ailleurs.

unités est leur haut niveau d'adaptabilité qui s'accompagne d'une « disparition » de la question sociale : lorsqu'elles ferment, elles le font sans entraîner de conflits sociaux. Les travaux de Piore et Sabel tendaient à mettre l'accent sur l'intérêt, pour les entreprises, à se miniaturiser et à devenir hautement compétitives. Dans cette optique, ils ouvraient la voie à une analyse en termes de « déconcentration » qui allait, apparemment, à l'encontre des processus de concentration, caractéristiques de l'économie capitaliste selon Marx. Pour B. Appay, au contraire, concentration et déconcentration ne doivent pas être envisagés comme des processus antagoniques, mais comme des mouvements complémentaires, en « tension » pourrait-on dire, qui construisent ce qu'elle appelle une « autonomie contrôlée ». Que ce soit sous la forme de l'émergence de nouvelles grandes entreprises « stratégiques », de l'externalisation de la force de travail ou de procédures de sous-traitance, ce sont autant de facteurs qui définissent les cadres de cette « autonomie contrôlée ». Le travail empirique permet en effet de montrer que le licenciement, par les entreprises, de masses de plus en plus importantes de travailleurs, est moins lié à des phénomènes de

récession qu'à une stratégie d'expansion volontariste de ces mêmes entreprises. Mais cette analyse doit être complétée par la description de ce que B. Appay appelle une « sous-traitance en cascade » qui contribue à externaliser les risques et les coûts au maximum. Concentration et atomisation des procédures de travail vont de pair, tout comme subordination et autonomie se complètent dans un tel système. Il va de soi que cette autonomie « octroyée » se paie dans un grand nombre de cas par des risques qui pèsent exclusivement sur les entreprises sous-traitantes, les rendant ainsi plus vulnérables. Mais si l'on suit le raisonnement de Gilles Deleuze, ne peut-on imaginer que cette autonomie puisse éventuellement être le support d'actions qui, au lieu de conduire à l'assujettissement, puisse favoriser l'émergence d'autres agencements susceptibles de contrecarrer précisément cet assujettissement ? Ne peut-on en effet imaginer que les travailleurs puissent imposer un autre scénario, dans lequel la seule logique de l'entreprise donneuse d'ordre pourrait être détournée au profit d'une plus grande maîtrise et d'une plus grande liberté pour eux ? C'est, en tout cas, l'enjeu qui paraît central dans ce travail collectif.

À l'évidence, si la précarisation est

aujourd'hui à l'ordre du jour, elle fait plus que fragiliser économiquement les individus ; elle bouleverse les relations d'âge, de parenté, de genre, elle dessine les contours de ce que nous appelions un archipel, c'est-à-dire un territoire mouvant, souvent imperceptible dans les contraintes qu'il impose, que les sociologues, les économistes, mais aussi les simples citoyens devraient chercher à ouvrir, à « déterritorialiser » pour que, non seulement les plus précaires, mais chacun d'entre nous échappe à l'assujettissement ³.

Liane Mozère
Université de Rouen

Bibliographie

Deleuze G., Guattari F. (1980). *Mille Plateaux*. Minuit.
Deleuze G. (1990). *Pourparlers*.

³ Certains auteurs, étudiant l'informalité et son caractère protéiforme, considèrent qu'il « suffirait » que les « travailleurs du noir » (Mozère 1997), que les « naufragés » (Latouche 1993) puissent pousser jusqu'au bout la logique de l'informalité pour constituer une « autre société » pour qu'advienne l'« après-développement » (Latouche 1993). Cette idée, a priori séduisante, ne nous semble, pour l'instant pas vérifiée par les recherches empiriques conduites par de nombreux chercheurs et par nous-mêmes. Du fait de l'intrication poussée des activités formelles et informelles, une solution « séparée » ne semble guère envisageable (Lautier 1994).

- Minuit.
Granovetter M. (1985). « Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness ». *American Journal of Sociology*, n° 91.
Lacan J. (1964). *Ecrits*. Seuil.
Latouche S. (1991, 1993). *La Planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*. La Découverte, Essais.
Lautier B. (1994). *L'Économie informelle dans les pays du Tiers Monde*. La Découverte. Repères.
Mozère L. (1997). *Informalités sans protections. Une lecture de travaux relatifs à l'économie informelle*. Rapport au Plan urbain. Ministère de l'Équipement.
Mozère L. (1998). *Entre formalité et informalité : cheminements de femmes. Assistantes maternelles et nourrices 'au noir' face à la précarité*. Communication au XIV^e Congrès de sociologie. Montréal.
Virilio P. (1998). « L'urbanité virtuelle, l'être-au-monde au temps réel ». *Maintenant*.
Sassen S. (1996). *La Ville globale. Descartes et C°*.
Sassen S. (1998). *Globalization and its Discontents*. The New York Press.

